La Huppe du Paradou

BULLETIN N°3 24 Janvier 2008

2008 : ANNEE DE TRANSITION ? :

L'année 2007 a été pour notre Association une année riche en activités et en présence sur les dossiers majeurs de notre commune. En 2008, nous prévoyons de poursuivre les actions engagées ces derniers mois tant au niveau communal que du Conseil Général. La vigilance sera toujours notre maitre mot sur les dossiers pour lesquels nous nous sommes très impliqués pour l'ensemble des habitants de notre commune. Comme nous l'avions indiqué dans notre bulletin N°1 de 2006/2007 nous allons être confrontés à des enjeux majeurs qui vont orienter durablement notre cadre de vie. Bref, nous poursuivrons pour vous et avec vous toutes ces actions développées ci-dessous auprès de nos élus. A tous, nous souhaitons une bonne et heureuse année 2008.

LE SENTIER LITTORAL:

L'inauguration de la première tranche de travaux s'est déroulée le samedi 15 Décembre en présence de M le Sous -Préfet de St Nazaire, M le Vice- Président de la Région Pays de Loire en charge des Infrastructures, Madame la Vice-présidente du CG44 en charge de l'Environnement, Monsieur le Conseiller Général de notre canton, Monsieur le Maire de la Bernerie en Retz et des membres du Conseil Municipal. Etaient présents à cette manifestation des Présidents d'Associations de la commune ou leur représentant et des Berneriens. Cette manifestation s'est terminée par les traditionnels discours des élus et un vin d'honneur offert par la Mairie. Notre Association a noté, avec satisfaction, la remarque faite par l'un d'entre-eux sur notre implication dans les dossiers évoqués dans ce bulletin. Nous y trouvons un vif encouragement pour nos démarches.

ESPACE NATUREL DE VERSANNES :

L'action entreprise par le CG44 dans la démarche de négociation amiable avec les propriétaires des terrains dans ce secteur a bien avancé, puisque près de 70% des surfaces ont fait l'objet d'accord de principe. Nous nous félicitons de l'avancement de ce dossier dont l'aboutissement nécessitera encore du temps pour finaliser les acquisitions foncières. Lorsque cette étape sera terminée, nous serons impliqués dans les études sur la flore et la faune ainsi que les aménagements qui seront programmés.

PROJET EDUCATIF :

Le contenu du projet portant sur l'Histoire du Sentier des douaniers et son environnement est bouclé. Il convient de fixer avec les Ecoles, la période à laquelle « La Huppe »interviendra.

ZAC DE LA ROGERE :

Le 23 Novembre 2007 nous avons participé à une réunion tripartite avec le CG44 et la Mairie. Nous avons exposé nos propositions concernant l'interférence avec le circuit Vélocéan et les rues adjacentes de desserte. Nous prenons acte de la décision de la Commune de maintenir, **à notre demande**, en secteur « propre » (sans coupure de voirie) le parcours Vélocéan. Nous publions sur notre site le compte-rendu effectué par notre interlocutrice au Conseil Général.

Z.P.P.A.U.P:

La Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager a fait l'objet, quant à son principe, d'une décision du Conseil municipal le 11/6/2004. Le dossier a subit un 1er examen par la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS). Ce dossier amendé, fait maintenant l'objet d'une enquête publique (du 27 Décembre 2007 au 24 Janvier 2008). Suite aux conclusions du commissaire-enquêteur, le CRPS examinera de nouveau ce dossier. L'arrêté de création de la ZPPAUP sera pris par le Préfet de Région. Nous avons formulé nos remarques lors de cette enquête publique; elles seront publiées sur notre site Internet.

P.L.U. ET ZONAGE D'ASSAINISSEMENT :

Ces dossiers attendus par tous les Berneriens depuis plusieurs mois ont fait l'objet d'observations de notre part lors des enquêtes publiques qui se sont déroulées fin 2007. Un document a été élaboré par le Conseil d'Administration et annexé au livre mis à la disposition des Berneriens dans le cadre de l'enquête publique. Nous l'avons mis sur notre site Internet ainsi que les conclusions du Commissaire-Enquêteur Internet, pour que tous vous puissiez prendre connaissance.

ASSEMBLEE GENERALE

Jeudi 24 Juillet à 17H30 précises Salle Bellevue à La Bernerie en Retz.

Venez nombreux.

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :

Adresse : Ville : Code postal :

Tel : Adresse Email :

Demande à adhérer ou à renouveler son adhésion à l'Association **La Huppe du Paradou.** Je joins ma cotisation individuelle pour 2007 / 2008 d'un montant de cinq euros (par personne). Date : Signature :

La Huppe du Paradou

BULLETIN N°3 24 Janvier 2008

Lettre ouverte aux candidats à l'élection municipale.

Mesdames, Messieurs les Candidats,

La Huppe du Paradou, Association dont le but est la protection et la valorisation des espaces naturels, du littoral, des cheminements piétonniers, du cadre de vie et de l'environnement en général, vous sollicite dans le cadre de votre futur projet lors de l'élection municipale de mars 2008.

La prise en compte de nos préoccupations permettra d'ancrer durablement, pour la décennie à venir, un développement harmonieux pour notre commune. Cette lettre ouverte, transmise à l'ensemble des listes de candidats déclarés à ce jour, est portée à la connaissance des Berneriens par l'intermédiaire des médias.

Nous vous demandons de vous prononcer sur tous ces points, afin que nous puissions rendre compte de votre position à nos adhérents.

1- Environnement et Développement durable:

- - Votre projet municipal envisage-t-il de promouvoir le rétablissement de la servitude de passage en bordure du littoral sur l'ensemble de la commune ?
- - Envisagez-vous de poursuivre l'aménagement du sentier du littoral à partir du plan pluriannuel chiffré ?
- - L'amélioration de la qualité de la collecte des eaux pluviales et pour les futures ZAC la prise en compte de la protection de cette ressource en eau douce seront-elles incluses dans votre projet ?
- - La protection des Zones N et la mise en valeur des Espaces Naturels Sensibles avec l'appui du Conseil Général seront-ils dans votre projet ?
- - Envisagez-vous l'élaboration d'un règlement à incorporer au futur PLU pour la gestion des zones « à végétation protégée »?
- - Elaborerez-vous un plan pluriannuel prévoyant l'extension des plages sous le label « pavillon bleu » ?

2-Urbanisme et voiries:

- - Pour la sauvegarde du patrimoine « balnéaire » et de la « végétation remarquable », appliquerez-vous le strict respect de la prescription règlementaire incluse dans le projet de la ZPPAUP ?
- - L'élaboration d'un maillage de voies cyclables et piétonnes sécurisées avec le parcours « Vélocéan » est-il un projet envisagé ?
- - **L'urgence d'un aménagement sécurisé du CD97** dans la totalité de la traversée de la commune est-il une priorité pour votre projet municipal ?

3-Vie Associative:

- - Quel mode de concertation entre la Mairie et les Associations sera mis en place lors de l'élaboration et de la réalisation des projets communaux ?
- - Quels sont les critères d'attribution des subventions aux Associations ?
- - Quel sera le devenir du bâtiment de l'ancienne gare ?

4-Incidences financières:

- - Quels sont les niveaux de l'endettement et le montant des intérêts bancaires actuels de la Commune ?
- - Quels sont les impacts financiers des réalisations envisagées dans votre programme sur l'endettement futur ?

Ces documents montreront précisément l'endettement de chaque foyer fiscal et ses conséquences sur les impôts locaux, à venir, pour chacun des Berneriens.

Mentions légales : Le présent document est édité par « La Huppe du Paradou ». Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n°78-17 du 6/01/1978, vous disposez sur les informations vous concernant d'un droit d'accès et de rectification. Si vous souhaitez exercer ce droit, merci de nous contacter à l'adresse de l'éditeur, indiquée ci-dessus.